

# Habilitation Electrique Electricien - Initiale

Tarif : Nous consulter

## Objectifs

Acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.

### Public Visé

Personnel électricien ou électromécanicien chargé :  
- d'exécuter des consignations  
- d'exécuter et/ou diriger des travaux hors tension  
- d'exécuter des interventions générales  
Personnel chargé de travaux, chargé d'exécuter ou d'organiser des essais

### Durée

**21.00** Heures **3** Jours

### Pré Requis

Le participant devra posséder obligatoirement des compétences techniques acquises par des diplômes, titres ou certificats professionnels. Dans le cas contraire, l'employeur s'engage par déclaration écrite à reconnaître l'expérience dans l'activité considérée de son salarié afin de valider l'habilitation visée.

Posséder une reconnaissance d'aptitude de la médecine du travail.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...)

## Parcours pédagogique

### Formation théorique - Durée 14h00

#### 1- Règlementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définition, ...
- Les limites des niveaux d'habilitation (autorisations et interdits)

#### 2- Effets et dangers du courant électrique

- Effet du courant électrique
- Exemples d'accident
- Conduite à tenir en cas d'accident : corporel, incendie

#### 3- Travailler en sécurité

- Les domaines de tension (limite, matériel...)
- Les zones d'environnement (limite, risques)
- Rôle des différents intervenants / symboles d'habilitation correspondants
- Principe de prévention à appliquer
- Analyse des risques électriques pour une situation de travail
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- La mise en sécurité d'un circuit (consignation, ...) et la vérification de l'absence de tension ⌚ Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Les documents de travail adaptés aux opérations réalisées (autorisation, instructions de sécurité, attestation de consignation,...)
- Le matériel électrique (fonctions, risques, domaine de tension)

#### 4- Les fonctions de l'appareillage et des installations

- Distribution électrique, installations électriques, plans et schémas
- Les différents schémas de liaison à la terre
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Fonction coupure / séparation / protection

#### 5- Spécificités liées aux Interventions / BR :

- Les interventions en basse tension
- Les mesures de prévention spécifiques à une intervention BT
- La procédure de consignation et les documents associés

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

**6-Spécificités pour la consignation / BC :**

- Les mesures de prévention adaptées
- La procédure de consignation et les documents associés

**7- Spécificités liées aux Travaux B1, B2, B1V, B2V :**

- Les travaux hors tension
- Les mesures de prévention et prescriptions d'exécution spécifiques à un travail

**8- Spécificités liées aux Essais et aux Mesurages BE essais, B2V essais, BE mesurage**

- Les mesures de prévention, instructions de sécurité et prescriptions d'exécution spécifiques à un essai ou à un mesurage

**Formation pratique - Durée 5h00**

Les exercices pratiques évoluent suivant le nombre de stagiaires et les niveaux d'habilitations :

Durant la pratique, le stagiaire sera amené à :

- Rentrer dans un local électrique et déterminer le danger et évaluer les risques
- Savoir remplir un titre d'habilitation
- Savoir remplir une analyse des risques
- Choisir et utiliser les équipements de protections collectives et individuelles
- Connaître les gestes de bases devant un feu d'origine électrique
- Consigner une installation
- Mettre en place un balisage, une nappe isolante ou toutes autres protections collectives
- Utiliser correctement les équipements de protections individuelles Faire une VAT efficace Remplir les documents administratifs comme (l'attestation de consignation et l'avis de fin de travail
- Faire des manœuvres, mesures, vérifications ou essais dans un environnement électrique Effectuer une connexion ou une déconnexion sous tension

**Tests Théoriques et Pratiques - Durée 2h00**

## Les + métier

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510. « Article 5.1.2: L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent. L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'une

## Objectifs pédagogiques

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques À Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : B0, B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais, BR, BC et H0

## Méthodes et moyens pédagogiques

Support de cours individuel,

Présentation théorique par projection,

Malette pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périssud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

## Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation en début de session des pré-requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation conformément à l'ED 6127 de l'INRS en vue de la délivrance d'un AVIS APRES FORMATION

Pour l'obtention de l'AVIS APRES FORMATION, le candidat doit réussir :

- les épreuves théoriques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

- les épreuves pratiques.

L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

Sans erreur

Erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,

Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes

Les critères d'acceptations aux épreuves pratiques sont :

Deux erreurs mineures au maximum

Aucune erreur majeure

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Modalités d'Accessibilité

Oui, Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail : [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)



Contactez-nous !

**Clément PARAYRE**  
Directeur

Tél. : 0615901729

Mail : [clement.parayre@cqps.fr](mailto:clement.parayre@cqps.fr)

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16